

Etat des avancées 2024	Avancement %
Respect des réglementations de l'Union européenne	100%
Recourir à des races dont l'intérêt pour le bien-être animal a été démontré	0%
Densité d'élevage maximale de 30kg/m ² . Un détassage maximum	68%
Lumière naturelle et intensité lumineuse suffisante (50 lux)	13%
Perchoirs et substrats à picorer en quantité suffisante (au moins deux mètres de perchoirs utilisables et deux substrats à picorer pour 1000 oiseaux)	13%
Qualité de l'air : respect des valeurs maximales de la directive européenne	100%
Aucune cage ou système multi-étages	100%
Abattage : étourdissement par atmosphère contrôlée ou électronarcose sans accrochage des poulets vivants	0%

Part d'œufs et ovo produits provenant d'élevages alternatifs aux cages	74%
--	-----